

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Tunisienne des Industries Pneumatiques -STIP- et du public qu'il a invité la société concernée à fournir des éléments qui pourraient expliquer l'évolution du cours de l'action de la STIP constatée récemment.

En réponse à la demande du Conseil du Marché financier, la STIP a avancé ce qui suit :

« ... cette appréciation du cours du titre résulte de :

- L'engagement du dossier de l'assainissement financier que l'entreprise s'est assignée comme objectif en 2010.

- La réputation de plus en plus rassurante que le Pneu Amine s'est taillée sur les marchés aussi bien local qu'étranger. C'est ainsi que l'évolution du chiffre d'affaires a été comme suit (provisoire, avant audit) :

- Sur le Marché Local, la STIP a réalisé une augmentation de son chiffre d'affaires durant le deuxième semestre 2009 de 41% passant de 22,2 MDT en 2008 à 31,3 MDT en 2009 ; cette tendance haussière se confirme durant les deux premiers mois de l'année en cours (2010).
- Sur le Marché Extérieur, la STIP a réalisé durant l'année 2009 une amélioration de son chiffre d'affaires de 16% passant de 31,6 MDT en 2008 à 36,8 MDT en 2009 ».

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.